

Rentrée Scolaire 2004 - Communication de Mme FELLMANN

Mme Françoise FELLMANN : Monsieur le Maire, Chers Collègues,

En ce début d'année scolaire, je vous propose de faire une présentation de la politique globale de l'éducation et de vous dresser le bilan de notre action à mi-mandat.

Je vous rappellerai tout d'abord les objectifs de l'équipe municipale tels que décrits dans le programme électoral :

- Favoriser et améliorer les conditions d'accueil et de travail des enfants et des enseignants dans les écoles.
- Développer une politique éducative globale aux côtés de l'Education Nationale.

A notre arrivée en 2001, nous avons pu faire les quelques constats suivants :

* une action limitée aux seules compétences obligatoires des collectivités territoriales, qui n'inscrivait pas la délégation dans une réelle politique éducative.

* un patrimoine important inégalement utilisé, dont l'état méritait d'importants travaux de mise en conformité et de rénovation.

* un budget inadapté aux besoins d'une pédagogie active et moderne.

* une baisse des effectifs scolaires de plus de 20 % au cours de ces 10 dernières années, y compris au sein des écoles privées, ce qui signifie bien entendu :

- . des fermetures de classes (moins 15 % de fermetures en 10 ans)
- . mais aussi des restructurations de groupes scolaires (moins 15 groupes en 10 ans) avec apparition d'écoles dites primaires au nombre de 5, donc les écoles primaires ont un seul directeur pour la maternelle et l'élémentaire.

En 2004, la diminution des effectifs se poursuit mais elle est de moindre importance.

Aujourd'hui, face à ces constats et aux engagements pris par le Maire, quelles mesures avons-nous prises ?

Tout d'abord favoriser et améliorer les conditions d'accueil et de travail des enfants et des équipes éducatives.

Pour atteindre ce premier objectif, nous avons entrepris, chaque fois que cela a été nécessaire, une réflexion avec les parents d'élèves, les enseignants et l'Education Nationale concernant le **regroupement d'établissements** et par là-même, la fermeture de certaines écoles. Ces décisions ont toujours été motivées prioritairement par des arguments d'ordre pédagogique.

Concernant le **patrimoine immobilier**, nous avons dégagé les crédits suffisants pour accélérer le processus de remise en état de locaux, en collaboration étroite avec la Direction Générale des Services Techniques et l'Adjoint Christophe LIME.

Une somme de 1 300 000 € hors opérations nouvelles et/ou individualisées est inscrite chaque année en tranches annuelles.

A titre d'exemple, je vous cite quelques réalisations ; des travaux de construction : le préau Ile de France, de restructuration après regroupement d'écoles : l'école des Sapins, l'école Lamartine, pour une entrée qui donne sur la maison de quartier de la Grette, l'école des Chaprais avec un agrandissement au niveau de l'espace pour l'école maternelle ou également pour s'adapter à l'évolution des méthodes pédagogiques actuelles comme les décroissements, l'enseignement des langues par petits groupes, les bibliothèques, centres documentaires et les salles multimédias.

Des travaux très importants de mise en sécurité ont également été réalisés par exemple à l'école Fontaine Ecu, mais aussi de simples travaux de rénovation comme à l'école Saint-Exupéry à Planoise.

Nous nous étions également engagés à **renouveler le mobilier** avec l'objectif d'avoir traité l'ensemble des écoles à la fin du mandat ; 300 000 € par an sont consacrés à ce type d'opération, soit environ 5 000 € par classe.

Je souhaite souligner ici le travail important de l'équipe sous la responsabilité de Michel GUIOT, tant en ce qui concerne l'avancement des travaux des écoles que le suivi des commandes puis des livraisons de mobilier avant les vacances. Les relations avec les directeurs en sont grandement facilitées pour l'élue, je vous assure.

Engagement pris et tenu pour **l'augmentation des crédits destinés à l'achat des fournitures pédagogiques** qui s'élevaient à 14,48 € en 2001, à 19,82 € en 2004 et qui devraient passer à 21,34 € par élève en 2005 après le vote du budget bien sûr, ce qui représente chaque année une dépense de plus de 300 000 € et au passage une augmentation de 50 % depuis 2001. En outre, des crédits d'un montant de 10 000 € ont été réservés pour le matériel pédagogique destiné à l'apprentissage des langues.

Nous prenons également en charge les **transports scolaires** ainsi qu'un **financement des classes découvertes** pour un budget annuel de 150 000 €.

Pour introduire dans les écoles des outils de gestion, de travail et de recherches documentaires, modernes et contemporains, des crédits très importants ont été mis en place pour le **renouvellement de tous les ordinateurs** de l'opération «1000 ordis» initiée en 1999 dans les écoles élémentaires et primaires ; elle s'est poursuivie avec la **pose d'appareils dans toutes les écoles maternelles**. Le coût global de cette opération en 2004 est de 230 000 €.

Je tiens à remercier ici le travail effectué par les directions Informatique et Télécommunications ainsi que Maîtrise de l'Energie.

A cela s'ajoute le projet phare de ce mandat avec la **mise à disposition d'ordinateurs pour les familles des élèves de CE2** dotés des mêmes logiciels qu'à l'école.

Une formation gratuite de 12 h a été proposée aux parents ainsi que 5 h mensuelles gratuites de branchement à Internet.

Le coût total de cette opération se chiffre à 231 500 €.

Je rappelle également que ces ordinateurs ont été remis en état par le personnel du CHAT.

Le parc des **photocopieurs** susceptibles d'être connectés aux ordinateurs a été complètement renouvelé dans les écoles élémentaires et primaires et les écoles maternelles en ont été également dotées, pour un montant global de 120 000 €. Le choix des appareils a toujours été fait en accord avec les enseignants.

De même les écoles bénéficient d'un changement complet des installations téléphoniques cette année pour un montant de 30 000 €.

En ce qui concerne l'**accueil des enfants souffrant d'un handicap**, dès 2001 une réflexion a été conduite avec la délégation aux personnes handicapées et Jean-Jacques DEMONET ainsi que les services techniques compétents pour identifier et adapter une école maternelle et élémentaire accessible par grand secteur, ce qui nécessite des travaux spécifiques bien évidemment.

Nous avons poursuivi également une politique active de **soutien à la mise en place de classes spécialisées** pour favoriser l'accueil d'enfants en intégration en milieu ordinaire telle que la classe externalisée de l'IME Château Galland à la Bruyère en cette rentrée. Une circulaire du Ministre de l'Éducation Nationale en cette rentrée 2004 demande qu'une attention particulière soit apportée pour l'amélioration de l'accueil et la scolarisation des élèves handicapés. Ne voyez là simplement qu'une coïncidence.

Enfin, la **mise en place de Projets d'accueil individualisé** établis à la demande des parents tend désormais à se multiplier, ce qui a obligé à une mise en place de moyens techniques supplémentaires, notamment dans les restaurants scolaires avec l'achat de réfrigérateurs et fours micro-ondes, et qui entraînera un programme pluriannuel de formation des personnels concernés, les ATSEM et les agents de service des restaurants scolaires.

Autre domaine traité en collaboration avec la délégation voirie circulation et Jean-Claude ROY, la question de la sécurité aux abords des écoles. Les parents d'élèves sont systématiquement associés et un travail de sensibilisation des enfants sur ce point est conduit depuis longtemps.

Des manifestations telles que «la rue de tous les dangers» ou «marchons vers l'école» en témoignent.

Des agents de sécurité au nombre de 40 interviennent aux abords des écoles, aux endroits les plus névralgiques. La police municipale apporte également et régulièrement sa contribution en la matière.

Nous souhaitons également proposer aux familles un **service de restauration scolaire** sûr et de qualité.

Les locaux sont progressivement remis en état, de nouveaux restaurants ont été créés et des études sont engagées afin de résoudre les problèmes acoustiques qui se posent parfois avec acuité.

Les **modalités d'inscription** ont été simplifiées. Afin d'éviter aux familles des pertes de temps, il a été proposé de procéder aux ré-inscriptions par correspondance.

Des critères et de nouvelles procédures ont été mis en place cette année afin de réserver ce service aux familles qui en ont expressément besoin.

70 restaurants scolaires fonctionnent actuellement, approvisionnés chaque jour scolaire en liaison chaude par les trois cuisines centrales.

Ceci représente environ 550 000 repas annuels. En effet, plus de 4 000 enfants sont inscrits avec plusieurs possibilités offertes aux parents : régulier, partiel ou temporaire. Il s'agit essentiellement de jeunes convives avec une répartition de 2/3 en élémentaire et 1/3 en école maternelle.

La plupart des enfants ne disposant pas de serviettes, il a été décidé de mettre en place des **serviettes en papier** et d'utiliser ce support à des fins pédagogiques comme vous avez pu le voir dans la presse mais également sur FR3 et France 2.

L'introduction de **produits bio** se fait de façon progressive et depuis le 1er janvier tous les restaurants reçoivent du pain bio grâce à la collaboration avec Benoît CYPRIANI.

Je souhaite à présent aborder le volet concernant **notre action dans le cadre d'une politique éducative globale posant l'enfant au centre de nos préoccupations** et contribuant aux côtés de l'Education Nationale à la formation de nos petits citoyens.

Des initiatives existent, il ne s'agit pas de les remettre en question ni de se substituer à elles. Un recensement rapide montre en effet que bon nombre de services municipaux servent de support à des activités pédagogiques par exemple la Direction Hygiène et Santé, la Direction des Espaces Verts avec la Petite École dans la Forêt bien connue des Bisontins mais également des écoles de l'Agglomération, la Direction des Sports avec les activités patinoire et piscine.

Depuis deux ans nous avons favorisé également une ouverture culturelle en partenariat avec l'Opéra-Théâtre, en 2003 la CHOUETTE ENRHUMÉE, en 2004 HATIM LE GÉNÉREUX. Cette opération que nous pérenniserons, permet d'inviter chaque année 1 000 enfants pour un coût de 10 000 €.

J'en profite pour rappeler aussi tout le travail au quotidien réalisé dans les musées, les bibliothèques, le service Besançon ville d'art et d'histoire, le Conservatoire, l'Orchestre de Besançon, l'Espace Planoise et l'Association Le Pavé dans la Mare...

La Direction Éducation quant à elle soutient toutes ces activités et s'efforce d'améliorer l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire en proposant :

- des animations, notamment lors de la pause méridienne
- une aide technique et financière à la mise en place de projets dans le cadre du contrat éducatif local
- une réponse adaptée aux besoins des familles, notamment en terme de garderie le matin et le soir.

Tout ce travail a été possible grâce à la **réorganisation de la Direction Éducation**.

Notre programme prévoyait la création d'un interlocuteur unique qui puisse répondre à nos objectifs politiques et traiter les demandes des écoles, de l'Inspection Académique, de l'ensemble des services municipaux et autres partenaires institutionnels ou associatifs en matière d'éducation.

Cette direction se compose de 4 services : activités scolaires, activités périscolaires, production livraison des repas et services des personnels. J'ai souhaité vous présenter cet organigramme à la suite de nos réalisations pour bien mettre l'accent sur le travail remarquable réalisé par chacun des 730 agents du service appartenant à des métiers très différents.

A ce stade du mandat, **quelles sont nos perspectives ?**

Nous devons impérativement :

- **anticiper sur les fluctuations de la population scolaire**, sinon nous aurons des bâtiments fort bien entretenus mais vides d'écoliers.

Une réflexion s'engagera au cours de l'année 2004-2005 en concertation étroite avec l'Education Nationale en vue d'une refonte des périmètres scolaires, d'une éventualité de regroupements ultérieurs pour une utilisation plus rationnelle des locaux.

Cette réflexion associera également la délégation Urbanisme et Habitat avec laquelle un travail a déjà été engagé ainsi qu'avec la CAGB. Elle aura aussi pour ambition d'instaurer une plus grande mixité sociale au sein des établissements scolaires.

- adapter nos propositions de service aux besoins des familles également en matière de garderie.

Les conditions de travail, l'évolution des situations familiales impliquent une nécessaire réactualisation de nos systèmes.

Des pistes sont envisagées :

- . possibilités de reprise des enfants à des horaires décalés
- . offres d'activités en liaison avec des partenaires associatifs ou des services municipaux. Ces activités pourraient être payantes.

Ce projet sera étudié par la 2^{ème} Commission et je tiens d'ailleurs à souligner l'excellent climat de travail qui règne au sein de celle-ci, au-delà de tout clivage politique et j'en remercie mes collègues.

- organiser notre relation avec les partenaires éducatifs

- . et notamment avec le Rectorat qui vient de nommer un enseignant interface entre les directeurs des écoles et l'ensemble des responsables des structures culturelles municipales (musées, bibliothèques, mission patrimoine) ; il sera l'interlocuteur privilégié de la Direction Éducation.
- . autre projet, ouverture d'une école du cheval aux Haras en collaboration avec la délégation au tourisme avec Jacques MARIOT.
- . enfin pour terminer, la **construction d'une cuisine centrale** dotée de tous les moyens techniques les plus modernes afin d'assurer un service de qualité conformément aux règles imposées par la Direction des Services Vétérinaires ainsi qu'une gestion très fine de l'outil. Elle aura à desservir également les crèches ainsi que les centres aérés et de loisirs.

Aller vers la création de pôles enfance comme nous le faisons sur le quartier de Saint-Claude où se retrouveront sous un même toit une crèche, une école maternelle et une école élémentaire : c'est peut-être le projet sur lequel orienter notre réflexion future ; elle est la prise en compte de l'enfant dans sa globalité, de la petite enfance à la pré-adolescence.

Voilà Monsieur le Maire et Chers Collègues un bref exposé des activités de ma délégation.

Monsieur le Maire, vous souhaitez que la transversalité soit de mise entre vos adjoints. Comme vous pouvez le constater, elle joue à plein dans ce secteur prioritaire de l'Éducation, ce qui correspond à nos engagements et je dois dire que je l'assume personnellement avec un grand plaisir.

Pour terminer, tous mes remerciements aux personnes que je n'ai pas citées ainsi qu'à Josette FOREL et Thierry MORTON qui ont assuré la préparation technique et la réalisation de ce document. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci Madame la Première Adjointe. Vous pouvez l'applaudir, ça ne se fait pas mais pourquoi pas, ce sera une première ! Si je voyais passer ce reportage-là à la télévision, je me dirais qu'est-ce que c'est bien tout ça mais où sont ces écoles, ce mobilier tout neuf, combien cela coûte-t-il ? Je vais répondre à cette question : en fait ça se passe à Besançon, peut-être qu'on ne le sait pas et je crois que l'intérêt d'une réunion comme ce soir c'est effectivement de pouvoir le montrer. Quand vous ajoutez toutes les sommes consacrées à ce domaine de l'éducation, vous pouvez constater que beaucoup de milliers d'euros y sont investis mais ce n'est pas une surprise car nous avons dit lors de notre campagne électorale, que l'éducation de nos enfants, notre responsabilité dans les écoles maternelles et dans les écoles primaires était -et est toujours- notre priorité parce que ce sont dans les écoles primaires, même déjà dans les écoles maternelles, qu'effectivement se forme la citoyenneté et qu'on apprend les bases sur lesquelles s'appuyer pendant toute sa vie.

Nous avons par exemple promis l'interlocuteur unique, nous l'avons mis en place et Françoise l'a dit et le fait très bien, il y a maintenant beaucoup de transversalité. Il y a aussi une équipe très performante autour de Josette FOREL et de Thierry MORTON, autour de l'Adjointe que je remercie bien sûr pour son engagement de chaque instant. Vous avez vu les chiffres, c'est 730 agents, c'est vrai je dois le reconnaître. On entendait beaucoup mais on ne l'entend plus dans le cadre de ce mandat, qu'il y avait beaucoup de personnel municipal à Besançon. Sur les 2 800 agents de la Ville et du CCAS, il y en a déjà 730 dans nos écoles alors on pourrait bien sûr réduire cela. On sert 4 000 repas par jour : on pourrait très bien confier ces 4 000 repas par jour à une société dont je tairai le nom mais que chacun connaît et économiser ainsi certainement des centaines d'agents. Ce n'est pas le choix que nous avons fait car nous considérons que l'éducation mais aussi l'alimentation de nos enfants, dans nos écoles, c'est quelque chose de prioritaire et ça nous permet par exemple de travailler avec Benoît CYPRIANI sur l'introduction du bio, sur la mise en place de circuits courts, de choses que nous ferions beaucoup plus difficilement si nous n'avions pas effectivement le contrôle de ces circuits. Je ne vais pas parler d'effort financier car l'argent qu'on met dans l'éducation c'est une nécessité et toujours un très bon investissement mais quand on sait qu'on a multiplié les crédits par 2, ils sont passés de 150 000 à 300 000 € par an pour qu'à la fin de ce mandat tout le mobilier scolaire soit renouvelé, je crois que c'est quand même quelque chose d'assez extraordinaire. Lorsque l'on pense que les crédits pédagogiques qui étaient de 14,90 € vont passer à 21 - 22 € pour essayer de doubler en fin de ce mandat, je ne suis pas sûr qu'on y arrivera, mais comme on a pris une année supplémentaire ou quasiment car ce n'est pas encore sûr, nous serons en tout cas pas très loin de notre but. J'ajoute d'ailleurs qu'à ces 21,90 € par citoyen élève, il faut rajouter tout le reste et le coût par élève et par an est bien au-delà de cela si on veut comparer à d'autres villes. Mais je n'insiste pas sur les coûts parce qu'il ne faut pas ramener l'effort qu'on fait au niveau de nos écoles à un problème d'argent.

Concernant le cartable électronique, on l'a déjà dit, c'est un système qui est unique en France. J'insisterai sur l'ouverture sur la culture. Depuis très longtemps des avancées fortes sont faites dans le domaine de l'apprentissage des pratiques sportives par exemple. Il faut maintenant que nous continuions cela bien sûr mais que nous allions plus loin par un effort encore supplémentaire dans le domaine de la culture. C'est pour cela que j'ai demandé à la Première Adjointe d'étudier, je ne sais pas si on le fera cette année ou l'année prochaine, la possibilité d'attribuer, si le budget le permet cette année, c'est-à-dire qu'il faut qu'on serre ailleurs pour le faire là, pour chaque élève une somme fixe, par exemple 10 € ou 15 € pour permettre aux enseignants d'ouvrir leurs élèves à des activités culturelles parce qu'actuellement quand un enseignant veut emmener ses élèves par exemple aux Jeunesses Musicales de France, souvent il est réduit à organiser des lotos ou à vendre des gaufres ou des crêpes. Je pense que ce n'est pas forcément suffisant ; il faut donc que nous puissions aller au-delà et nous voulons là aussi être novateurs dans ce domaine.

Et j'ai remercié l'ensemble du personnel mais je crois que c'est aussi là une marque de considération voire de respect, et j'insiste là-dessus, pour les enseignants et le travail qu'ils accomplissent car être instituteur à l'heure actuelle dans les écoles ou professeur dans un collège ou dans un lycée, c'est vraiment difficile. On dit toujours que les enseignants ont beaucoup de vacances mais il y a un très très gros investissement de leur part et si demain nous voulons conserver une éducation de qualité, il faudra bien qu'on arrive aussi peut-être un peu mieux à payer nos enseignants, faute d'en avoir de moins en moins en file d'attente. Donc notre action est bien sûr en direction des enfants mais c'est aussi un message de soutien à l'action que font les enseignants au jour le jour, discrètement et dans des conditions difficiles. Il faudra donc, au moins pour ce qui est de notre compétence, que les conditions matérielles et humaines soient bonnes, c'est ce que nous essayons de faire. Merci à toutes, à la Première Adjointe et à toute son équipe car il y a là un travail absolument remarquable, je tenais à le souligner et c'est bien qu'on ait pris le temps de le rappeler ce soir au Conseil Municipal.

M. Bernard LAMBERT : Merci encore à Mme la Présidente de la Commission de ce compte rendu d'activité admirable en tous points, je crois qu'il faut le souligner. Ma collègue Martine ROPERS et moi-même participons en fonction de nos emplois du temps et de nos activités aux commissions écoles. C'est toujours un intense plaisir que d'échanger sur des questions qui touchent je dirais un petit peu la relève de notre assemblée parce qu'il y a aussi cette action éducative et citoyenne qui est forte. Peut-être a-t-on manqué Madame FELLMANN de vous applaudir l'année dernière, en 2003 et en 2002, je veux dire par là que si un bilan déjà de ces deux années avait été fait, nous aurions eu l'occasion déjà de pouvoir prendre conscience, et l'Assemblée aussi, des premiers travaux qui ont été réalisés.

Néanmoins c'est un vœu que j'émetts mais Mme FELLMANN le connaît, nous souhaiterions être associés plus en amont aux réflexions quand il y a un souci et une préoccupation de redéploiement. Vous voyez bien ce que je veux dire par là, ne laissons pas uniquement à la Commission Urbanisme ou Bâtiment le soin d'avancer et de bousculer mais pensons, et on voudrait être associé en amont, à la réflexion avec les parents et les familles quand il y a fermeture ou redéploiement de classe, c'est un vœu et j'insiste encore Madame FELLMANN.

M. LE MAIRE : La Première Adjointe a bien noté.

M. Jean ROSSELOT : Juste un mot pour me féliciter aussi de l'exposé de Françoise FELLMANN. C'est le moins qu'on puisse attendre d'une grande collectivité. Dieu merci, toutes les grandes collectivités : Département, Région et grandes communes investissent et c'est un bien dans l'esprit des jeunes pousses, dans l'éducation des jeunes, ce qui fait la force d'un pays, d'une ville, d'une communauté humaine pour demain. Peut-être manque-t-il dans cet exposé auquel on mettra 15 ou 16 sur 20...

M. LE MAIRE : Ton côté prof ne te lâchera jamais !

M. Jean ROSSELOT : ... Peut-être manque-t-il, sous une forme ou sous une autre, l'appréciation, l'estimation même des enseignants eux-mêmes, qui sont des personnels d'État, et qui peut-être auraient, je ne dis pas ça de manière péjorative, relativisé ici ou là les observations, les assertions de Françoise FELLMANN. On ne peut qu'émettre le souhait que nous investissions, à côté du scolaire proprement dit, dans l'éveil et dans la cohérence de l'éveil je dirais à travers un autre inter-générationnel -les années passent très vite, les choses s'emboîtent très vite les unes dans les autres- c'est-à-dire avec le collège et le lycée. Je verrais bien, sous la présidence du Maire, la constitution de quelque chose d'informel, pas très lourd, qui rassemble les enseignants intéressés de la ville, du département et de la région pour tracer en quelque sorte en matière d'éveil particulièrement, à côté du scolaire proprement dit, dans les langues, dans les nouvelles technologies, un parcours qui soit vraiment au service de notre jeunesse.

M. LE MAIRE : Françoise FELLMANN te répondra mais la pédagogie c'est le rôle de l'Éducation Nationale et ce n'est pas à nous de nous immiscer.

M. Jean ROSSELOT : Tout à fait. On peut leur suggérer, c'est ce que je voulais dire.

Mme Danièle TETU : Monsieur le Maire, quelques mots pour reconnaître la qualité du travail et des résultats obtenus depuis le début de ce mandat. Vous aviez exprimé les soucis que vous aviez par rapport aux bonnes conditions d'accueil et au bon fonctionnement des structures scolaires lors du mandat précédent déjà, lorsque vous m'aviez aidée à concrétiser certaines réalisations, notamment en direction de l'installation de l'informatique et du mobilier adéquat, en direction de l'installation de bibliothèques également. Et là nous pouvons constater que le programme qui était mené par l'équipe municipale est bien engagé, bien amorcé. Il est piloté avec réussite par Françoise FELLMANN, sous votre autorité bienveillante et je vois que tout ceci se met progressivement en place. J'envie quelque peu la Première Adjointe, je dois le dire, elle a la chance de travailler dans de bonnes conditions mais je vois également que certaines des idées que j'avais pu initier ont été reprises, notamment sur le regroupement et la restructuration des écoles et je crois que c'est vraiment une bonne chose que de pouvoir faire fonctionner dans de bonnes conditions les établissements restructurés, regroupés, parce qu'une seule classe dans une école, pédagogiquement ce n'est pas réalisable dans de bonnes conditions. Et je dois dire que j'entends des échos très favorables, j'entends même des enseignants bisontins heureux. Et comme je fais partie du sérail encore un petit peu, je dois dire que c'est un signe car ce n'est pas si fréquent et lorsqu'on les entend exprimer leur satisfaction, eh bien on peut dire que nous avons déjà parcouru un bon chemin et qu'il nous reste, certes, encore à améliorer mais que nous sommes sur la bonne route. Donc je pense que l'ensemble des Bisontins, comme ces professionnels de l'éducation, sauront reconnaître la qualité du travail et nous en seront reconnaissants et je souhaite à Françoise et à toute l'équipe de poursuivre dans de bonnes conditions ce travail.

M. LE MAIRE : J'entends aussi cela mais quelquefois je me méfie parce que les messages sont peut-être filtrés quand ils arrivent jusqu'à moi mais je crois que quand même, ce que ressentent les enseignants c'est qu'effectivement ils sont pris en compte et j'insiste là-dessus, ils sont respectés dans ce qu'ils font. Je prends par exemple l'interlocuteur unique, c'était une demande quasi unanime de ne pas s'adresser un peu partout sans avoir de réponse. Maintenant on sait qu'en s'adressant au service Éducation, il répond pratiquement dans la journée et quand ce n'est pas le service, c'est directement la Première Adjointe avec laquelle les enseignants peuvent communiquer par mail.

M. Éric ALAUZET : Juste un petit mot. Quand on veut mettre en avant les politiques qu'on mène, souvent on a tendance à mettre devant les grands projets, les plus visibles, soi-disant ceux qui apportent le plus de notoriété. Là je crois, quand on a présenté notre PPI, on a dit : voilà, il y a quelques grands projets phare et un grand programme de petits travaux et je crois que c'est l'illustration parfaite de ce qu'un grand programme de petits travaux peut être complètement en phase non seulement avec les attentes de la population qui ne sont pas forcément celles qu'on croit mais aussi et, peut-être ça reste à démontrer, peut conduire à la notoriété. Tu l'as dit tout à l'heure Jean-Louis, on ne sait pas assez qu'on est à Besançon, il reste peut-être à communiquer mais je crois que ce sont des éléments qui peuvent apporter la notoriété autant que certains autres grands projets qui nous occupent beaucoup ici, trop à mon avis, et qui grèvent souvent fortement nos budgets.

M. LE MAIRE : Je suis tout à fait d'accord avec toi.

M. Christophe LIME : J'interviendrai déjà au titre d'élu communiste car l'éducation, l'école sont une priorité qu'on partageait. On a réussi à la mettre en œuvre et je crois que c'est une grande réussite car à mi-mandat, on voit déjà un nombre relativement important de réalisations. En tant qu'adjoint au patrimoine, je peux vous dire qu'on travaille d'une façon très étroite sur l'ensemble de l'évolution des bâtiments, tout particulièrement sur le secteur de l'Éducation. Monsieur LAMBERT, sachez, et je crois que Françoise FELLMANN l'a dit, que chaque fois qu'il y a des restructurations au titre des bâtiments, c'est l'aspect pédagogique qui prévaut. Bien entendu les techniciens du service Patrimoine donnent leur avis mais c'est une réflexion beaucoup plus large qui est menée. Chaque fois qu'on envisage des

restructurations, y compris des petites restructurations, nous associons le corps enseignant, ce qu'il semble apprécier, les parents d'élèves, dans le cadre des restructurations, c'est-à-dire que quelquefois on est parti, et c'est encore très récent, sur la restructuration d'une école et on a revu les ¾ du programme en fonction des attentes des enseignants et des parents d'élèves. Ça nous perturbe un petit peu parce que nos services sont obligés de retravailler sur l'ensemble des projets mais je crois qu'en finalité il vaut mieux quelquefois perdre six mois et bien correspondre aux attentes, aux futures obligations qu'on peut avoir pour pouvoir réussir au mieux et je tenais à me féliciter du travail intéressant que je mène avec Françoise FELLMANN sur des projets très intéressants.

M. LE MAIRE : C'est vrai qu'il y a un gros travail aussi de la délégation Patrimoine avec l'Adjoint, avec Michel GUIOT et la DGST, c'est une symbiose totale.

En début de ce mandat, on est peut-être allé un peu trop vite dans un certain nombre de secteurs parce qu'on ne savait pas forcément. On a dit «stop» et on a peut-être, pourquoi ne pas le dire, fait marche arrière parce qu'on pensait qu'on allait se tromper. Je crois que maintenant la méthode est bien au point et nous sommes plutôt fiers de ce qu'on fait dans les écoles à Besançon. Donc on est fier de toi, Françoise.

Mme Françoise FELLMANN : Deux mots simplement à M. LAMBERT. Quand on parle de redéploiement, je ne voudrais pas que vous croyiez qu'on me dicte ce que j'ai à faire. C'est difficile mais je ne me laisse pas faire ! Je voudrais rappeler qu'on a toujours primé l'intérêt de l'enfant quand on a parlé de restructuration et vous vous rappelez bien, sur un secteur particulier, on a fait marche arrière parce que ce n'était pas prêt, ce n'était pas le bon moment, il faut savoir le reconnaître. Quant à Jean, concernant les appréciations des enseignants, c'est vrai qu'on a de bons rapports avec tous les directeurs puisque c'est avec eux qu'on travaille le plus. Il y a souvent des groupes de travail, par exemple pour le projet que vous avez vu sur les serviettes, qui paraît comme ça un petit projet, on avait demandé à des enseignants s'ils étaient d'accord pour participer et réfléchir avec nous sur les petits messages ; vous les verrez tout à l'heure, c'était un vrai travail et là on a toujours des directeurs qui sont volontaires, ils viennent les mercredis matin. On avait réfléchi sur la restauration scolaire aussi pour savoir comment on pourrait éventuellement avoir un responsable au niveau des cantines, etc., on a passé quelques mercredis avec des enseignants le matin et chaque fois, on a des réponses. Comme le disait le Maire, on correspond énormément avec l'outil informatique, par Intranet et c'est vrai que les messages le service les a, je les ai en double, donc on répond dans la journée, c'est vrai qu'on ne peut pas toujours régler les problèmes mais en tout cas il y a cet échange au quotidien. On a une ambiance assez sympathique, en tout cas c'est un travail qui me plaît énormément.

Pour Danièle TETU effectivement, c'est la continuité car pour certaines restructurations, si on a pu les réaliser, c'est parce que le travail avait été préparé depuis plusieurs années, on sait bien que cela ne peut se faire comme ça. Même chose pour le mobilier puisque tout le mobilier des CM2 avait été changé lors du précédent mandat.

Sur le travail, avec Christophe on travaille en concertation et en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves sur tous les projets.

Mme Françoise BRANGET : Je veux simplement rajouter qu'on doit se féliciter effectivement du travail de Françoise FELLMANN, mais sans vouloir minimiser les efforts en matière de direction et d'éducation, vous avez trouvé un sacré chantier à l'arrivée. Je crois que pendant des années il n'y avait pas eu grand chose de fait en matière de rénovation de bâtiments scolaires donc vous avez fait ce qui devait être fait, c'est bien, on peut le reconnaître, on peut le saluer.

M. LE MAIRE : C'est quand même bien ce qu'on a fait ?

Mme Françoise BRANGET : C'est parfait, tout le monde l'aurait fait, on ne peut être que d'accord. Par contre, vous avez parlé tout à l'heure de ratios par élève des dépenses par an. J'aimerais savoir quelles sont ces dépenses par élève, vous les avez estimées, vous pouvez peut-être nous les dire.

M. LE MAIRE : C'était dans le tableau Madame.

Mme Françoise BRANGET : Simplement en matériel scolaire, mais en investissement en faveur de l'éducation totale, tout cet investissement, ce qui serait quand même intéressant de regarder...

M. LE MAIRE : On vous donnera les chiffres mais on devra vous les donner schématiquement parce que c'est énorme.

Mme Françoise BRANGET : J'imagine.

M. LE MAIRE : C'est énorme. Je sais bien que c'est le moins qu'on puisse attendre d'une collectivité puisque je reçois avec intérêt vos deux messages positifs de Jean ROSSELOT et de vous-même, donc c'est le minimum qu'on doit faire mais on le fait et je vous remercie de votre impression, on vous donnera la totalité des chiffres sans aucun problème. C'est vrai que lorsqu'on parle des crédits pédagogiques, il n'y a pas que ça ; par exemple, on a changé toutes les photocopieuses, tout le matériel. Si on regarde ça, on doit être plutôt par élève, plus près de 70 € que de 25 €, donc c'est très très élevé, mais on vous le donnera.

Mme Françoise BRANGET : Par contre, une petite réflexion également parce que vous avez parlé éventuellement de consacrer une certaine somme pour la pratique culturelle. C'est bien mais il faudrait faire attention à ne pas tuer toute l'émulation, voire la concertation entre les élèves et les parents pour organiser justement des petits projets culturels, c'est important de fédérer une classe, d'organiser un loto, d'organiser quelque chose. Il ne faudrait pas tuer ce genre de petit projet en donnant simplement de l'argent comptant comme ça, ceci dit ça n'empêche pas de donner mais il faut faire attention à cette réflexion.

M. LE MAIRE : Il ne s'agit surtout pas de tuer les projets dans les écoles, bien évidemment non ! Simplement je considère que l'école est le lieu où l'on forme le corps et l'esprit, donc on participe à la formation du corps effectivement entre autres en développant les projets sportifs et on peut participer à la formation de l'esprit déjà avec tout ce que l'on apprend à l'école mais aussi en ayant une ouverture plus large à la culture. Je sais combien c'est difficile pour un enseignant de prendre sur la coopérative de la classe, dans un quartier où il n'y a pas beaucoup d'argent dans la coopérative pour emmener les élèves, donc on organise des lotos, etc. Il faut continuer à le faire, il faut que les mamans fassent des gâteaux pour que cette convivialité perdure. Mais je pense aussi que c'est notre rôle de faire en sorte que les enseignants puissent emmener toute la classe car quand vous demandez 1 € ou 2 € dans certaines classes, dans certains quartiers, il y a des parents qui ne peuvent pas les donner. Il faut donc qu'effectivement on puisse aller dans ce sens. Cela je ne l'ai pas inventé mais il se trouve que j'ai des enseignants dans mon équipe, j'en rencontre beaucoup, je parle avec eux et c'est un de leur souhait. On verra les conditions d'attribution, ce soir le chiffre n'est pas encore définitif mais ce sera un effort important et à mon avis, tout le monde est ravi.

Deuxième chose, par contre vous avez souligné ce qu'on a trouvé en arrivant, oui mais ce qu'on trouve actuellement, c'est 4 400 postes de moins dans l'Éducation Nationale aussi, je le redis au passage quand même, et cela ne nous arrange pas.

Mme Françoise FELLMANN : Je me suis peut-être mal exprimée mais quand on parle de crédits culturels, il est bien évident que ce n'est pas la ville qui va proposer les projets : les crédits seront mis à la disposition des enseignants s'ils en ont besoin évidemment, mais on les appelle crédits culturels car on ne va pas les donner avec les crédits pédagogiques, ce sera vraiment des crédits culturels. Donc ces projets se feront dans les conseils d'écoles, avec les parents et avec les enseignants.

M. Loïc LABORIE : Monsieur le Maire, j'aurais préféré une intervention un peu moins politique pour ma première ce soir mais je voudrais relever votre dernière remarque sur la diminution du nombre d'enseignants au niveau national. Je voudrais soulever la contradiction que vous venez de faire avec l'exposé de Mme FELLMANN, qui tout à l'heure dans son préambule, nous a exposé qu'au niveau local, au niveau municipal, on avait assisté à une baisse démographique sur les dix dernières années, que la conséquence logique était la fermeture de classes, et qu'ensuite forcément le travail municipal c'était la restructuration des locaux.

M. LE MAIRE : C'était au niveau national que je parlais.

M. Loïc LABORIE : J'ai bien compris mais ce que vous êtes capable de faire au niveau local en vous adaptant à la démographie, pourquoi voudriez-vous qu'au niveau national on ne le fasse pas dès lors qu'il y a 38 000 élèves en moins ?

M. LE MAIRE : Je ne veux pas polémiquer là-dessus. Simplement je vais vous dire une chose, c'est que 20 élèves il y a 50 ans quand j'étais à l'école maternelle et 20 élèves aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. Je ne veux pas dire qu'on était spécialement sage mais ce n'est quand même plus la même chose et je crois qu'aussi, dans une société comme la nôtre, dans un pays comme le nôtre qui est un pays riche, nous devons avoir une exigence de qualité au niveau de l'enseignement. Aussi je déplore qu'il y ait ces suppressions de postes au niveau national, pas à Besançon car ici nous avons toujours considéré, lorsque dans un quartier on tombait en dessous d'un certain nombre d'élèves, qu'il était plus ou moins logique que des classes ferment.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 29 octobre 2004.